



Métiers du cheval

BTM MARECHAL-FERRANT BREVET TECHNIQUE DES METIERS 8 DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le BTM Maréchal-ferrant permet de former des artisans ou ouvriers qualifiés en maréchalerie en alliant excellence technique et compétence en gestion.

CONDITION D'ADMISSION - PREREQUIS

- Les candidats doivent avoir 16 à 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- Les candidats doivent être titulaire d'un **CAPa Maréchal-Ferrant**.
- L'admission au CFA a lieu après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur. Si l'apprenti est mineur, les parents ou tuteurs sont également signataires du contrat.
- L'apprenti doit obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche.
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Entretien d'entrée en formation

DUREE DE LA FORMATION – MODALITES D'ALTERNANCE

2 ans (modulable de 2 à 1 an selon le profil du candidat)

Le calendrier d'alternance est établi par le CFA tous les ans avec un rythme d'alternance d'environ 1 semaines en CFA, 3 semaines en entreprise.

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
En CFA 35h de cours/5 jours	12 semaines 420h	12 semaines 420h
En entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an)	40 semaines	40 semaines

FINANCEMENT – REMUNERATION

- Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.
- Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/



Métiers du cheval

BTM MARECHAL-FERRANT BREVET TECHNIQUE DES METIERS 8 DIPLÔME DE NIVEAU 4 (ancien niveau IV)



Apprentissage

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

La formation de BTM est organisée en 5 domaines de compétences

- **Production** : Savoirs et savoir-faire professionnels et techniques
Connaissances anatomiques, physiologiques et techniques nécessaires au diagnostic la conception et à la mise en place d'un ferrage adapté, orthopédique ou non
- **Gestion** : Maîtrise des coûts de fabrication
- **Organisation du travail** : Optimisation du fonctionnement
- **Animation d'équipe** : Développer les compétences au sein d'une équipe
- **Innovation et commercialisation** : Adapter sa production à la clientèle
- Un enseignement en anglais visant l'acquisition de la maîtrise de l'**anglais technique** est par ailleurs dispensé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le BTM est un **examen national délivré par la Chambre des Métiers**
- L'examen est délivré à la suite d'une série d'épreuves terminales nationales écrites, orales et pratiques à la fin des 2 ans de formation
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
- Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- L'établissement dispose d'un pôle équestre adapté à la formation des métiers du cheval dont un espace de 400 m2 dédiés aux travaux de la maréchalerie disposant d'un équipement performant et confortable (6 forges à gaz, 12 forges à charbon)
- Coopération internationale : Possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

POURSUITE APRES LA FORMATION

- Insertion professionnelle : installation ou salarié dans une entreprise de maréchalerie

CONTACT ET INSCRIPTION

Anne LAMBERT, Responsable de formation

03.29.85.18.83

cfa.meuse@educagri.fr

Si besoin d'informations sur les équivalences ou passerelles possibles à cette formation, merci de contacter le Responsable de formation

Frédéric BOLOGNINI, Référent handicap

03.29.86.10.42



INSERTION 2023 : 100 %

Taux national sur

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>



REUSSITE session 2023 (équivalent taux national) : **40 %**



SATISFACTION : 100 %